



Avant-projet Nouveau Musée de l'Aviation Célestin Adolphe Pégoud



Le Musée de l'Aviation Célestin Adolphe Pégoud réunit tous les éléments d'un succès régional à taille humaine :

- **Une figure historique inspirante.**
- **Un ancrage territorial fort.**
- **Un marché touristique et scolaire large.**
- **Une offre unique dans le nord-Isère.**

Son potentiel est élevé à condition d'engager une montée

en gamme sur trois leviers :

- 1. Professionnalisation légère (ouverture élargie).**
- 2. Modernisation scénographique.**
- 3. Communication touristique ciblée.**

Le projet de nouveau musée s'articule avec le bâti existant du bâtiment communal abritant l'actuel musée.

Estimation financière : **500 000.00€**

Comité de parrainage

Michel Jayet-Dauphiné, maire de Montferrat

Dorine Bourneton, pilote de voltige tétraplégique.

Florent Oddon « Flo » capitaine, EVAA, double champion du monde de voltige

Jean-Patrice Le Saint, général brigade aérienne, directeur du Centre d'Etudes Stratégique Aérospatiale.

Julien Sabéné, général brigade aérienne, commandant en second du CDAO.

Jean Pierre Dussurget, rédacteur en chef revue ICARE

Philippe Chetail, colonel (RC). Secrétaire général Aéroclub de France.

Eric Perrier, professeur agrégé de médecine aéronautique

Guillaume Gontard, sénateur de l'Isère

Jérémy Jordanoff, député de l'Isère

Didier Rambaud, sénateur de l'Isère



Le Musée de l'aviation Célestin Adolphe Pégoud : un musée dans son territoire

- Célestin Adolphe Pégoud

Célestin Adolphe Pégoud est né le 13 juin 1889 à Montferrat (Isère). Il est le premier pilote à sauter en parachute et à exécuter les figures de la voltige aérienne en 1913. Engagé dans l'aviation militaire en 1914 il est le premier As à avoir obtenu 5 victoires. Il est décédé en combat aérien le 31 août 1915 à Petit-Croix (Territoire de Belfort) avec six victoires aériennes.

- Genèse du musée

En 1959 le capitaine Sardier, président de l'Aéroclub d'Auvergne fait don à la commune de Montferrat des effets de C.A. Pégoud détenus jusqu'alors par l'Aéroclub, effets provenant de la vente aux enchères de la succession Pégoud du 1^{er} mars 1917.

Acceptés par délibération municipale du 15 juin 1959, ces objets étaient alors exposés dans une vitrine dans la salle des mariages de la mairie et constituent l'embryon du musée. Ils ont rapidement été complétés par des dons de la famille au moment de la vente de la maison familiale.

- Etude de faisabilité d'un musée en 1998

En 1998, la municipalité demandait au Conservateur du Musée Dauphinois une étude de faisabilité d'un Musée C.A. Pégoud basé en particulier sur le don Sardier.

En conclusion de son étude, favorable à la création d'un tel musée, et après avoir fait l'inventaire des pièces disponibles, M. Jean Guibal écrivait :

« L'espace nécessaire devrait compter entre 150 et 200 m². Les présentations peuvent en effet varier considérablement en fonction de cette donnée spatiale. Pour qu'il y ait un élément fort dans la présentation, il faudrait pouvoir réaliser une maquette (à l'échelle 1 ou quelque peu réduite) du Blériot XI-2 sur lequel volait Pégoud : la documentation est suffisante pour qu'une telle réalisation soit envisageable. Les thèmes à traiter par la documentation (objets, textes, affiches, photographies) sont évidents, même si leur arrangement réclame une réflexion particulière : les débuts de l'aviation ; la vie de Pégoud ; Pégoud à Montferrat ; la voltige aérienne et Pégoud ; la Grande Guerre et l'aviation ; la mort de Pégoud ; la postérité de Pégoud ; la voltige aérienne aujourd'hui ; etc. La présence d'audiovisuels est indispensable, tant sont riches les images animées qui nous sont parvenues (au point même qu'il faut peut-être imaginer doter le Musée d'une petite salle de projection vidéo, en sus des présentations intégrées dans la muséographie ?).

- Concrétisation et développement

En 2011 une pièce de 30 m² au centre du village a été mise à la disposition du Comité Pégoud pour y installer les objets conservés.

En 2017 la commune a mis à la disposition de l'association un local sis Impasse Michel Fugain comprenant une salle d'exposition de 70 mètres carrés au rez-de-chaussée avec accès à une cour et un préau attenant et des sanitaires. Le local a été rénové et mis en conformité en 2016 / 2017.

Le Comité Pégoud en a fait l'aménagement intérieur.

L'inauguration a attiré plus de 200 personnes.

- Intense activité conforme aux souhaits du rapport de 1998

Durant ces neuf dernières années une intense activité du Musée a amené à une fréquentation de 500 visiteurs en 2023 et 700 en 2025.

Il est enfin nécessaire de réfléchir aux moyens que réclamera l'animation de ce Musée. Il faut en effet que des événements, à intervalles réguliers, permettent de renouveler l'intérêt du public. Une fois par an au moins, le Musée doit présenter des éléments nouveaux, varier quelques aspects de la présentation, de façon à ce que l'information sur ses activités puisse avoir quelque chance d'être diffusée, et surtout à ce que la rencontre avec les publics locaux puisse être renouvelée. (Rapport de 1998).

Chaque année le Musée participe à la **Nuit européenne des musées** et aux **Journées européennes du patrimoine**. C'est l'occasion d'expositions temporaires remarquées comme celle du « Centenaire des drones : Un avion sans pilote en 1923 » ou celle de 2025 consacrées aux 19 pilotes du Pays Voironnais ayant servi en 1914-1918.

Par ailleurs il organise une **Fête aérienne Biennale** dont la dernière édition était la 10^e et qui a rassemblé près de **5.000 spectateurs** devant l'Equipe de Voltige de l'Armée de l'Air et le Rafale Solo Display ainsi que des présentations et des animations au sol.



- Des collections diversifiées et enrichies depuis l'étude du Musée Dauphinois, et même depuis le transfert dans les locaux actuels.

Le Fonds Pégoud s'est enrichi, en particulier de plusieurs meubles donnés par la famille (bureau, table, phonographe, casque de looping) et de photographies des années 1913-1914 du tour d'Europe de Pégoud ainsi que d'un portrait de 1915.

D'autres fonds (Fonds de Montgolfier, fonds Prince, fonds Beaudé, fonds Paulaud-Bayard) ont été enrichis ou créés suite à des donations.

Le musée dispose à ce jour d'une importante documentation centrée sur l'aviation de la 1^{ère} Guerre mondiale et les débuts de l'aviation. Faute de place elle ne peut être ouverte à la consultation.

- Un accueil des visiteurs modernisé, mais limité.

En 2022 bénéficiant d'un appel à projet de la Région Auvergne Rhône-Alpes, complété par différentes subventions et des fonds propres, le musée s'est doté de 24 audioguides.

Le contenu en français et en anglais a été élaboré en interne.

Du fait de la limite du nombre de visiteurs possibles (Maximum de 25 personnes) certaines visites de groupes ont dû être refusées.

- Une gestion par une équipe solide de bénévoles

La gestion actuelle du musée est assurée par les membres d'une association « Le Comité Pégoud » établie sous le régime de la loi de 1901.

Fort de 18 membres le Conseil d'administration est composé de personnes aux compétences diverses et complémentaires.

On relèvera à titre d'illustration la présence de la petite nièce de Célestin Adolphe Pégoud, de trois anciens de l'Armée de l'air, de deux pilotes « de loisir », d'un historien de l'aviation, d'un ancien pilote d'une compagnie aérienne nationale.

Le président, membre de la Réserve citoyenne de l'Armée de l'air et de l'espace, dirige une collection d'histoire de l'aviation « Les Cahiers des As oubliés de 14-18 » dont il a écrit 26 volumes. Il est titulaire régulier de la rubrique aviation du magazine « Tranchées » consacrée à la 1^{ère} guerre mondiale.

- Un musée dans son territoire

Aujourd'hui si l'on recherche « Musée aviation région Auvergne Rhône-Alpes » sur un moteur de recherche, on obtient deux références de musées dont le champ est celui de l'aviation moderne (Corbas et Montélimar).

Notons qu'il n'existe aucun musée au niveau national dédié à ce pionnier de l'aviation.

Le comité entretient un réseau avec les institutions aéronautiques aussi bien civil que militaire :

-Avec les aéroclubs du département : Aéroclub du Dauphiné, Aéroclub de Cessieu La Tour du Pin, Aéroclub de Morestel.

-Avec l'Ecole des Pupilles de l'Air et de l'Espace Base 749 de Montbonnot-Saint- Martin (38), avec la Base aérienne 278 d'Ambérieu en Bugey (01).

Ses statuts prévoient la présence des autorités civiles et militaires à titre consultatif au sein du conseil d'administration.

- Un projet répondant à la notoriété de C.A. Pégoud
« Avant Pégoud nous ne savions pas voler ».

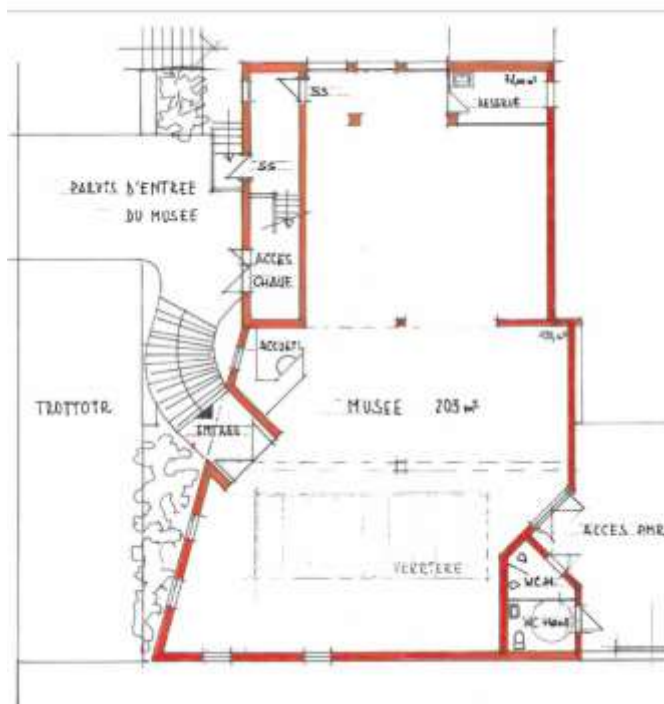
Tel était l'avis de Védrines célèbre pour avoir atterri sur le toit des Galeries Lafayette parisiennes.





Un projet pour répondre au besoin d'évolution du Musée de l'Aviation Célestin Adolphe Pégoud.

- 1) Une évolution qui répond à l'étude du département réalisée en 1998.
Cf supra Etude de faisabilité d'un musée en 1998.
- 2) L'actuel musée d'une surface de 70 m² ne peut plus répondre au besoin d'une fréquentation qui augmente.
Le musée actuel est à l'étroit et ne répond plus au besoin au vu de l'évolution du musée avec les animations et les activités développées.
- 3) Un projet d'extension à 200 m² de surface.
Le conseil d'administration du Comité et Musée Pégoud a validé le principe de réaliser une étude pour un bâtiment de 200 m² environ pouvant accueillir des groupes de 50 personnes de type « autocariste », pour permettre la création d'un produit touristique de visite couplant par exemple le Musée Pégoud avec le Musée Archéologique du Lac de Paladru.
- 4) Un avant-projet en synergie avec la réhabilitation du bâtiment actuel propriété de la commune de Montferrat met en évidence la faisabilité de ce projet.
- 5) Le projet doit permettre de mobiliser des financements privés par des sociétés liées à l'activité aéronautique afin de parvenir à un financement de l'opération complémentaire à celui mis en œuvre par la commune.
Le Comité Pégoud, gestionnaire du musée a été déclaré Association d'intérêt général en juin 2025.
- 6) Le choix architectural.
La construction doit permettre une meilleure visibilité du musée ainsi qu'un accès en façade par la départementale D 1075.
Elle doit répondre aux normes en vigueur pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.
Elle doit répondre aux besoins actuels et futurs du musée pour une muséographie repensée conforme au Projet Scientifique et Culturel.
Il est prévu une centrale photovoltaïque de 200 m² générant un revenu pérenne d'environ 7 000 € par an, permettant de couvrir en partie le fonctionnement. Le revenu se ferait sur la base d'une revente de l'électricité en local, à la commune en priorité, sur la base du tarif dont bénéficie la commune.



L'avant-projet a fait l'objet d'une délibération municipale.

Délibération du Conseil municipal de Montferrat en date du 12 septembre 2025

Délibération 20250906 : Approbation du projet PEGOUD quant à la recherche de partenaires pour la construction d'un nouveau bâtiment et l'élaboration d'un projet de fonctionnement du musée.



Fonctionnement et budget actuels du musée.

Gestion par une association selon la loi du 1^{er} juillet 1901 dont les statuts ont été révisés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2024

Article 2 : Objet

L'association COMITE CELESTIN ADOLPHE PEGOUD (en abrégé COMITE PEGOUD) a pour objet :

De promouvoir la mémoire de l'aviateur Célestin Adolphe Pégoud, natif de Montferrat (38) inventeur de la voltige aérienne et premier As de la guerre de 14-18 et celle des pionniers de l'aéronautique.

De gérer le « Musée C. A. Pégoud ».

De conserver la collection du musée.

D'organiser des manifestations

De participer à l'entretien des monuments en l'honneur de Pégoud

De promouvoir le musée par toute activité de communication et d'information

Article 8 : Administration

Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un conseil d'administration élu pour 2 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles.

En cas de vacances, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Peuvent participer au Conseil d'Administration, avec voix consultatives lors des délibérations

Le maire de la commune de Montferrat ou son représentant.

Le Directeur de la Base Aérienne l'Ecole des Pupilles de l'Air et de l'Espace de Montbonnot-Saint-Martin ou son représentant

Le directeur de la Direction de la sécurité de l'Aviation Centre Est ou son représentant

Le Directeur de la Direction de la Culture et du Patrimoine de l'Isère ou son représentant.

Activités

Les activités du musée sont organisées en interne dans une ancienne salle de classe rénovée d'une surface de 70 m² aménagée par les membres du Comité, et sous un préau attenant de 30 m².

Sa capacité d'accueil est donc de ce fait limitée, en particulier pour accueillir des groupes.

- Le musée est ouvert les dimanches de 15 heures à 18 heures de la « Nuit européenne des Musées » aux « Journées européennes du patrimoine » auxquelles il participe.
- La « Nuit européenne des Musées » et les « Journées européennes du patrimoine » font l'objet d'une ouverture spécifique le samedi et le dimanche. Lors de ces manifestations un thème est choisi et une exposition temporaire est organisée.

Ces expositions temporaires sont organisées en extérieur sous préau et ne peuvent par conséquent pas rester en présentation plus que le week-end, ce qui ne valorise pas le travail patrimonial et scientifique effectué.

Pour exemple :

2023 : Centenaire des premiers vols d'avion sans pilote. 200 visiteurs.

2024 : Du BLERIOT XI au RAFALE :100 ans de génie aéronautique créatif français au service de l'aviation de chasse. 150 visiteurs.

2025 : Pilotes du Pays Voironnais. Pionniers de l'aviation. Guerre aérienne 1914-1918. 150 visiteurs.

- À tour de rôle les membres du Comité assurent l'ouverture du musée et l'accueil du public.

L'accueil de groupes limités en nombre, sur réservation, est également assuré ainsi que les visites guidées.

- Depuis 2024 le musée organise des mini-conférences mensuelles sous l'appellation « Aéro-apéro » (Exposé suivi d'un moment convivial).

En 2025, huit ont été tenues (hors saison estivale), suivies par une moyenne de 45 participants par séance avec un maximum de 60, ce qui n'a pas manqué de devoir faire face à des problèmes d'accueil.

- Plus de 500 visiteurs ont été comptabilisés en 2024 et près de 700 en 2025.





Bilan financier

Présenté à l'Assemblée générale de 2026 le bilan des trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2026 sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Comptes de résultat 2023-2025				Exercice 4
	Exercice 1	Exercice 2	Exercice 3	Prévisionnel
POSTES	2023	2024	2025	2026
Chiffres d'affaires				
Cotisations	723,00	526,00	510,00	600,00
Musée	196,00	236,00	992,00	1 000,00
Biennale		13 771,10		12 000,00
Autres animations	4 624,87	3 766,00	6 736,70	4 000,00
Subventions	4 000,00	6 747,53	5 288,93	4 000,00
Total des PRODUITS (A)	9 543,87	25 046,63	13 527,63	21 600,00
Achats (variables)			3 072,22	
Musée	5 076,43		3 490,87	500,00
Biennale		19 615,10		24 000,00
Autres animations	5 395,85	2 829,20	90	3 000,00
Subventions	215,23			
Total des CHARGES (B)	14 159,48	23 242,52	6 653,09	27 500,00
Résultat avant Impôt (A)-(B)	-4 615,61	1 804,11	6 874,54	-5 900,00
RESULTAT NET COMPTABLE	-4 615,61	1 804,11	6 874,54	-5 900,00

Fonctionnement et budget prévisionnels.

- La gestion et le fonctionnement du nouveau musée resteront basés sur le bénévolat assuré par les membres du Comité Pégoud.
- Les activités actuelles seront bien entendu reconduites, de nouvelles viendront s'ajouter (Simulateur de vol par exemple...)
- Les possibilités d'accueil d'une cinquantaine de visiteurs permettront de prospecter les « autocaristes » et de répondre aux demandes de groupes comme à celles générées par une collaboration avec le Musée Archéologique du Lac de Paladru permettant une proposition touristique d'une journée selon le schéma : Visite du MALP le matin, découverte du lac et repas local, visite l'après-midi du Musée de l'Aviation Célestin Adolphe Pégoud, ou inversement.

Cette proposition répond à des demandes réelles répertoriées.

- Ces visites de groupe pourront être effectuées avec les audioguides dont le nombre devra être augmenté ou avec un guide présent physiquement.

A l'heure actuelle trois membres du Comité peuvent assurer des visites guidées de qualité.

Ils ne pourront pas être mobilisés pour toute occasion, aussi sera-t-il fait appel à des **Guides-Conférenciers Indépendants Formés** intervenant sur justificatif de prestation et dont la rétribution sera assurée par les groupes visiteurs en sus des prix d'entrée comme cela se fait habituellement.



Simulation (visites et activité) :

	Produit	Achats	Solde
Administration	* 2 200,00	1 500,00	700,00
Animations	1 800,00	300,00	1 500,00
Animation repas	5 500,00	3 100,00	2 400,00
Boutique	800,00	500,00	300,00
Musée Groupes	** 4 000,00	2 000,00	2 000,00
Musée individuels	*** 2 000,00	600,00	1 400,00
Produit Photovoltaïque	6 000,00	200,00	5 800,00
Provisions pour Biennale		8 000,00	-8 000,00
TOTAL	22 300	16 200	6 100

* Intégration d'une subvention de 1 000,00 € par an

** 20 groupes / an

*** 500 visiteurs / an

Hypothèse d'ouverture hebdomadaire

Une ouverture hebdomadaire tout au long de l'année doit être envisagée et ne pourra pas être assurée par les seuls bénévoles.

Sur la base d'un salaire horaire de 12,02 euros correspondant au SMIC, l'ouverture trois heures pendant 52 dimanches assurée par un « **job étudiant** » constituerait une dépense de 2 500 euros, charges comprises, payable en CEA (Chèques Emploi Associatif).

Les résultats ainsi notés permettent d'envisager l'hypothèse défavorable d'une forte baisse du revenu généré par l'équipement photovoltaïque.

Des subventions publiques de fonctionnement, même minimes, ne sont pas à exclure ainsi que qu'un ou des partenariats privés pérennes.

Simulation Biennale

En actualisant le budget 2024, la projection pour une Biennale de même niveau (Equipe de voltige de l'Armée de l'air et de l'espace - Patrouille X Ray - North America T 6, - OV 10 Bronco - Boeing Stearman) donne la simulation suivante :

Dépenses	Recettes	Déficit
24 000,00	19 000,00	5 000,00

Abondé sur les fonds propres du musée, le déficit ramené à zéro sera possible par la recherche de mécénat spécifique.

Profil de visiteurs potentiels (segmentation).

Ordre par potentiel de fréquentation/récurrance :

1. Public régional / familles.
 - Visites de proximité (Isère, Drôme, Ain, Rhône), sorties week-end.
 - Attentes : visite courte (1h), contenus pédagogiques pour enfants, animations estivales.
2. Circuit touristique par autocariste.
 - Couplage avec le MALP ou autre musée régional.
3. Scolaires & établissements (primaire / collège / lycée technologique).



- Forte valeur pédagogique (histoire aéronautique, STEM). Réservations de groupes hors saison.
- 4. Passionnés d'aviation / anciens militaires / collectionneurs.
 - Visites ciblées, adhésions à l'association, participation à événements et dons.
- 5. Touristes régionaux et randonneurs (tourisme patrimonial).
 - Pic en été / Journées du patrimoine, clients des offices de tourisme.
- 6. Public événementiel / corporate (conférences, séminaires, team building).
 - Potentiel limité mais valeur unitaire élevée (privatisations, événements aéro-apéro mentionnés).

Nouvelle scénographie

La surface disponible permettra une nouvelle scénographie élaborée sous le regard du comité scientifique et selon le Projet Scientifique et Culturel (PSC).

Accès au musée.

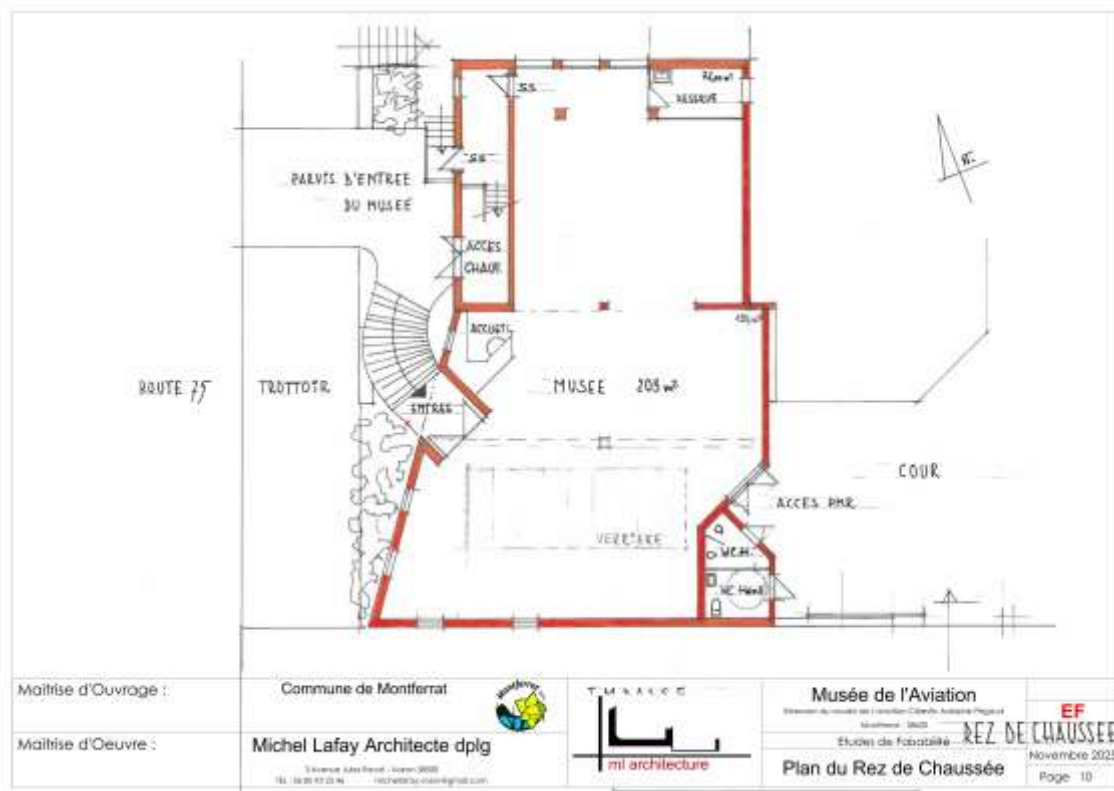
Au centre du triangle Lyon - Chambéry - Grenoble le Musée est accessible facilement en automobile.

Places de parking.

L'organisation du parking situé face au musée permettra de disposer d'environ 50 places normalisées.

Visiteurs par autocar

Les arrêts actuels des cars régionaux (« Arrêt Musée »), dont un particulièrement protégé, et l'existence de feux tricolores sur un passage piétons assurent la montée et la descente de manière sécurisée de visiteurs arrivant en autocar.





Comité Scientifique en formation.

Comité scientifique

Comité scientifique constitué de Mme et MM

Ayant donné leur accord

- ** Laurence Pinzetta, guide conférencière
- ** Jean Molveau, Rédacteur en chef *Le Mag*. Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux
- ** Jean-François Hurreau, Lieutenant-colonel. Brigade aérienne de l'aviation de chasse (BAAC). Maître en histoire.
- ** Olivier Cogne, Directeur du Musée dauphinois.

Pressentis

Jérôme De Lespinois, Centre d'études stratégiques aérospatiales. Référent Histoire de l'Armée de l'Air et de l'Espace

Jean-Louis Brousse, Major®, référent patrimoine, Base aérienne 218 Colonel Chambonnet

Pierre Lussignol, Secrétaire, Société Lyonnaise d'histoire et de Documentation Aéronautique

Projet scientifique et culturel

Préambule

Centré sur la personne de Célestin Adolphe Pégoud, le musée qui porte son nom développe à l'évidence une approche mémorielle.

Cette approche est soutenue par différents faits :

-Des descendants (arrière-petits-neveux) habitent dans les environs

-Le village de Montferrat est le village natal de Pégoud et plusieurs bâtiments portent son nom

-Il occupe une place spécifique sur le monument aux morts de la commune et une stèle érigée pour le centenaire de sa naissance lui rend hommage.

Cependant la compréhension biographique du personnage ne saurait se passer de la présentation et de la connaissance de l'environnement de son époque.

Les « exploits » de Pégoud le sont d'autant plus si on les situe dans leur contexte historique en rappelant les conditions de vol de l'époque.

Breveté de l'Aéroclub de France n° 1243 le 1er mars 1913 sur avion Henry Farman Pégoud s'illustre ensuite sur un autre type d'appareil : le Blériot XI. Au combat il pilotera d'autres appareils : Morane-Saulnier puis Nieuport. Ce qui fait référence aux différents constructeurs pionniers de l'époque.

Son engagement dans la guerre aérienne de 1914-1918, bien qu'il ne possède pas le brevet de pilote militaire, est à relever. Les missions qu'il effectue, les citations qu'il obtient, le combat au cours duquel il est abattu sont autant de possibilités d'évoquer les conditions de la guerre des airs de l'époque.

Projet scientifique

Retracer la vie de Célestin Adolphe Pégoud dans son contexte historique

Participation / création de faits aéronautiques historiques

Saut en parachute. Vol sur le dos. Voltige aérienne

Missions et victoires aériennes documentées dans la guerre aérienne 1914-1918

Mettre en évidence les documents – objets originaux ou les copies significatives que possède le musée.

Entreprendre toute action pour accueillir de nouveaux documents ou objets.

Conservier les documents. Etudier leur contexte historique. Publier.

Numériser ou photographier la collection.

Etablir un inventaire raisonné documenté des pièces du musée et les valoriser.

Intégrer les nouvelles technologies au travail muséal.

Faire une place raisonnable aux aviateurs locaux de la même époque. (Cf. Supra Création des fonds de Montgolfier, Prince, Paulaud-Bayard et Beaudé).



Projet culturel

Retracer la vie de Célestin Adolphe Pégoud dans son contexte mémoriel et historique dans une exposition permanente répondant aux standards actuels.

Accueillir le public avec des circuits de visites adaptées aux différents publics : cf. supra Profil de visiteurs potentiels : Participer au Projet Éducatif De Territoire.

Rayonner sur la région riche de faits et personnages des débuts de l'aviation, ce qui constitue l'environnement naturel du musée. On a recensé, par exemple, 190 pilotes brevetés militaires pendant la première guerre mondiale nés dans le département de l'Isère.

Inventaire raisonné

Un programme d'inventaire est en construction avec les rubriques suivantes :

Nom

Description

Type

Provenance

Statut

Localisation

Observations

Etat

Dimensions

Photographie principale

Deux photographies secondaires.

Numéro d'inventaire

Les six premières rubriques permettent des recherches combinées directement imprimables ou exportées au format PDF.

The screenshot displays a web-based inventory management interface. On the left, there is a large image area showing a wooden object, with a smaller secondary image below it. The right side of the interface contains a form with the following fields and controls:

- N° Inventaire**: Input field with value '1'.
- Nom**: Input field with value 'Hélic en bois du saut en parachute'.
- Description**: Text area with value 'Probablement hélice du saut en parachute'.
- Mère Filles**: Input field with value '1'.
- Observations**: Text area with value 'Probablement hélice du saut en parachute'.
- Provenance**: Dropdown menu with value 'Famille Pégoud'.
- Type**: Dropdown menu with value 'Objet'.
- Etat**: Dropdown menu with value 'Bon'.
- Statut**: Dropdown menu with value 'Don'.
- Dimensions**: Input field with value '2,31'.
- Localisation**: Input field with value 'Exposition'.

At the bottom, there is a search bar with the text 'RECHERCHER' and buttons for 'IMPRIMER' and 'Générer des fichiers PDF'. Below these are sub-buttons for 'Fichier', 'Fiche PDF', 'Sélection', and 'Sélection PDF', along with a 'Collection complète PDF' button.



Règlement intérieur **Musée de l'Aviation Célestin Adolphe Pégoud**

Version : Mars 2026

Objet du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur a pour objet de :

- Définir les **droits et obligations** des salariés et bénévoles
- Garantir la **sécurité et la santé** de tous
- Organiser le **fonctionnement** du musée
- Compléter les dispositions légales du **Code du travail** et, le cas échéant, des conventions collectives

Il s'applique à **tout salarié et bénévole** du musée.

Horaires de travail

- Horaires d'ouverture : selon planning annuel
- Horaires du personnel : selon planning communiqué chaque mois
- Temps partiel : respect des heures prévues dans le contrat
- Retards et absences : prévenir la direction dès que possible par téléphone ou mail

Tenue et présentation

- Tenue correcte exigée, adaptée à l'accueil du public
- Badge nominatif obligatoire pour tout salarié
- Les vêtements portant des messages offensants ou inappropriés sont interdits

Comportement

- Respect mutuel entre collègues, bénévoles et visiteurs
- Interdiction de harcèlement, discrimination, ou comportement violent
- Usage des téléphones portables limité au strict nécessaire
- Interdiction de fumer dans les locaux et zones réservées au public

Sécurité

- Respecter les consignes de sécurité affichées dans le musée
- Respecter et faire respecter l'intégrité des objets exposés
- Ne pas modifier les expositions sans autorisation
- En cas d'accident ou incident, prévenir immédiatement la direction
- Les mineurs travaillant au musée doivent être **accompagnés et supervisés** selon la législation

Accueil du public

- Saluer et informer poliment tous les visiteurs
- Orienter les groupes selon les consignes du guide ou du responsable
- Ne pas laisser le public accéder aux zones interdites (réserves)
- Signaler toute situation inhabituelle à la direction

Utilisation du matériel et des locaux

- Matériel informatique et multimédia utilisé uniquement à des fins professionnelles
- Respecter la propreté des locaux et des expositions

Discipline et sanctions

- Avertissement verbal ou écrit en cas de manquement aux règles
- Suspension temporaire en cas de faute grave
- Licenciement ou fin de contrat anticipée pour faute lourde (ex. vol, violence, dégradation d'expositions)

Confidentialité

- Respect de la confidentialité des informations internes et des données personnelles des visiteurs
- Interdiction de diffuser des photos ou vidéos sans autorisation

Modifications du règlement

- Toute modification sera portée à la connaissance du personnel par écrit
- Les salariés et bénévoles sont tenus de signer une **attestation de lecture et de compréhension**